

*Dibikouz  
Digabestr  
Dispont rak an amzer  
da zont*

*Les pieds sur terre,  
Les mains libres,  
Les yeux tournés vers  
l'avenir.*

# idées!

*Initiative pour la Démocratie participative,  
l'Éthique en politique, l'Écologie et la Solidarité*

N° 4

## Une ville en partage



*Nos prochaines réunions  
publiques*

*Kernégues services techniques  
Lundi 03/03 à 20 h.*

*Mairie salle des mariages  
Mercredi 5/03 à 20 h.*

*Salle socio-culturelle de Ploujean  
Jeudi 6/03 à 18 h.*

En cette période électorale, Morlaix va mal mais le printemps s'annonce vert. Nos IDEES sont partout.

La majorité sortante reprend notre projet d'ascenseur panoramique et le rebaptise «liaison mécanique verticale» (ça fait nettement plus classe et on en oublierait presque d'où vient le projet), la peinture à pistes cyclables ressort des placards et refait son apparition sur le plateau nord est (rappelez-vous, la dernière fois, c'était en 2001, dans le mois précédant l'élection municipale), la droite et la majorité sortante se convertissent soudainement aux économies d'énergie et à l'écohabitat ( en 7 ans de mandat, sujets que l'une n'a pas abordés une seule fois et sur lesquels l'autre n'a absolument rien fait).

Bien sûr, d'importants désaccords subsistent entre leurs programmes et le nôtre (zone de Langolvas, place de

la voiture au centre-ville...). La droite et la majorité sortante ont encore bien des efforts à faire pour parvenir à une vraie vision d'écologie urbaine. Ce sera peut-être pour 2014 ou alors pour 2020. En attendant, si vous considérez l'écologie comme une chance et un enjeu majeur, mieux vaut voter pour ceux qui s'en préoccupent à longueur d'année depuis déjà fort longtemps, plutôt que pour ceux qui ne s'en soucient qu'en période électorale.

D'ailleurs, l'écologie urbaine c'est aussi, et peut-être avant tout, une certaine conception du lien social dans la cité, une manière de partager la ville entre tous ceux qui y vivent. La convivialité est au coeur de nos préoccupations. C'est ce thème que nous avons choisi d'aborder dans ce journal et vous trouverez, dans les pages qui suivent, nos réflexions et nos propositions sur le sport, la culture et les solidarités à Morlaix.

*Michel Le Saint*



LA LISTE DE LA GAUCHE ECOLOGISTE ET CITOYENNE – Élection municipale mars 2008

Groupe IDÉES 7 avenue de Kerhuel - 29600 MORLAIX E-mail : id2008@free.fr



# Les droits fondamentaux

Par manque d'informations, par difficultés à faire les démarches nécessaires, certaines personnes n'arrivent plus à accéder à leurs droits.

Lutter contre les exclusions, c'est les aider à retrouver leurs droits : droit au logement, à la mobilité, droit à la culture et aux loisirs, droit de participation, droit à l'information.

Dans le texte qui suit, nous avançons un certain nombre de propositions.

### Pour le droit au logement :

- créer un office municipal du logement qui devra faciliter l'accès au logement (accès à l'information simplifiée, dispositif pour pallier les difficultés de cautionnement...),
- prendre des arrêtés municipaux contre les coupures d'eau, de gaz, d'électricité,
- accélérer la réhabilitation des logements anciens : isolation thermique, phonique - agir sur les matériaux et moyens de chauffage pour diminuer les coûts financiers - développer les activités d'insertion pour la rénovation de logements délabrés en vue de les louer aux personnes les plus en difficulté,
- faciliter la mise aux normes de logements pour les rendre accessibles aux

personnes âgées et personnes handicapées.

### Pour le droit à la mobilité pour faciliter le retour à l'emploi :

- engager une politique de gratuité des transports collectifs et d'élargissement de leurs horaires,
- inciter activement au co-voiturage par les mises en relation dans les services publics, les magasins...

### Pour le droit à la culture :

- une politique tarifaire permettant l'accès de tous aux spectacles et aux apprentissages,
- développer des actions, par exemple entre les écoles et les lieux culturels, afin de sensibiliser les familles et les enfants à des formes différentes d'art et de culture.

**Pour un lieu d'accueil en centre ville** pour les personnes très démunies avec un accompagnement social, un accès à des sanitaires et à une laverie, faciliter sur place l'accès aux soins, un chenil temporaire... Engager avec les institutions concernées un projet de prévention avec des «éducateurs de rue».

### Pour le droit au travail :

- les femmes subissent, plus que les hommes, des temps partiels imposés, un temps de travail découpé en plusieurs plages horaires, un planning qui change de semaine en semaine... comment prévoir alors un RV chez un médecin, avec un enseignant ?... On pense aux employées aux caisses dans les supermarchés, aux aides à domicile...

La ville n'est pas responsable de cet état de fait. Pour autant, elle peut agir, par

## La précarité s'accroît à Morlaix

L'étude réalisée en 2006 par le cabinet «FORS Recherche Sociale» révèle que Morlaix est la ville du Finistère la plus touchée par la pauvreté et que le problème ne cesse d'empirer.

Ce n'est pas faire du «catastrophisme» que de reprendre quelques données de cette étude :

- la moyenne des 10% des **revenus les plus faibles** s'établit à 529 € par personne et par mois pour Morlaix Communauté et à **402 € pour Morlaix**,
- **12,5 %** de la population morlaisienne relèvent des **minima sociaux\*** contre **7,72 % en 1999**,
- la ville de Morlaix présente le taux le plus élevé de

**familles monoparentales** (plus de la moitié des familles allocataires de la CAF),

- **un allocataire** de la CAF **sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté.**

*\*exemples de minima sociaux :*

. RMI : 447,91 €/mois pour une personne seule.

. Chômage de longue durée ASS allocation spécifique de solidarité : 442,20 €/mois pour un mois de 30 jours,

. minimum vieillesse (appelé aujourd'hui Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) et Allocation Adulte Handicapé : 628,10 €/mois pour une personne seule.

exemple lorsqu'elle traite avec un prestataire ou lorsqu'elle siège dans des conseils d'administration d'associations. Elle peut être force d'exemple en favorisant au maximum la titularisation de ses employés et, lorsque cela n'est pas possible, mettre en œuvre des actions d'accompagnement et de formation pour que des employés en contrat précaire dans les services municipaux trouvent un réel tremplin pour s'insérer dans le monde des entreprises. Elle doit également proposer une offre de garde d'enfants diversifiée et à tarif accessible.

Les réponses à toutes ces problématiques ne sont ni simples, ni évidentes. Les projets ne sont jamais « gagnés » d'avance. Ils doivent être élaborés avec ceux qui en ont besoin, ils demandent des compétences, des moyens, mais aussi du temps. La responsabilité d'une équipe municipale est aussi de se rapprocher d'autres villes qui ont su mener des actions innovantes en matière sociale.



### Le parcours du combattant...

Trouver une solution lorsqu'on est en difficulté peut devenir un vrai parcours du combattant ! Les illustrations ci-dessous ne mettent aucunement en cause les services et les personnes qui y travaillent mais bien la complexité des dispositifs sociaux.

Mr X, arrivé sur Morlaix depuis peu de temps, est en situation financière très précaire au point de ne pouvoir finir le mois. En clair, même plus de quoi s'acheter à manger.

Premier réflexe, passer au CCAS. Il lui faut prendre RV, c'est normal. Il revient quelques jours après. Au regard de sa situation, le CCAS ne peut l'aider et l'orienter vers une association en capacité de lui donner une aide alimentaire... En espérant que l'association ne lui demande pas aussi de prendre RV ?...

Le logement... Combien d'entre nous savent ce qu'est le FSL ? Le Fonds de Solidarité Logement. Une aide départementale gérée par la CAF. Ce peut être, par exemple, une aide pour payer la caution, le premier loyer, les frais d'ouverture de compteur d'électricité, l'assurance, pour aider à un minimum de mobilier. Les fonds peuvent être débloqués sous un mois. Les agences n'aiment pas trop... Il existe même une procédure d'urgence qui peut être mise en œuvre sous 48h.

## Vers une «Maison des Solidarités» ?

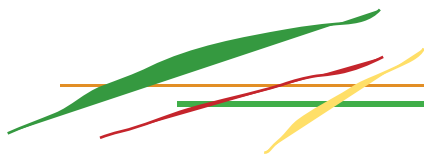
**L**a ville de Morlaix est riche d'associations et d'organisations diverses, animées et gérées par des femmes et des hommes qui donnent de leur temps et de leur compétence pour des projets généreux.

Pour renforcer ce tissu de solidarités, nous proposons de réfléchir à la création d'une Maison des Solidarités. En regroupant les associations (volontaires) qui défendent et informent sur les droits et celles qui permettent des revendications collectives (syndicats, comité de chômeurs...), cette maison serait pour tous un espace d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges autour des questions de la vie sociale (logement, droit du travail, droit des femmes, associations d'entraide...).

Ce lieu unique permettrait :

- de donner à tous une meilleure visibilité des associations existantes,
- de renforcer les réseaux qu'elles ont tissés, de générer de nouveaux liens entre les associations elles-mêmes et de construire des projets communs,
- de tenir des permanences et donc de faciliter la diffusion d'informations vers le public,
- de mettre en commun des moyens matériels (salle de réunion, photocopieuse, accès internet...) et des ressources documentaires nécessaires à la vie des associations.





# Les personnes âgées doivent être une priorité

Le respect dû aux «anciens» est une composante essentielle d'une cité harmonieuse. Il faut développer une politique leur donnant le choix de leur mode de vie : création de maisons collectives de qualité avec du personnel formé ou maintien au domicile combiné avec des prestations à domicile (portage de repas, de livres, ménage....) pour rompre l'isolement.

Le maintien des services publics et des commerces de proximité est fondamental pour les personnes âgées, ainsi que l'adaptation des logements, des transports collectifs et des cheminements piétons en ville.

Le Centre Communal d'Action Sociale a un rôle important à jouer, compte tenu de la faiblesse du minimum vieillesse et de beaucoup de retraites.

La mixité générationnelle, qui peut être facteur d'épanouissement, doit être favorisée sous ses diverses formes (rencontres entre enfants et retraités dans un cadre scolaire, aide aux devoirs, co-location). Mais il faut aussi savoir offrir aux plus âgés des activités de loisirs adaptées.

Dans tous ces domaines nous renforcerons les partenariats entre la municipalité et les associations.



## Quel accueil pour les femmes victimes de violence ?

Face à la violence conjugale contre les femmes (une femme sur dix en est victime selon le rapport ENVEFF 1999 et trois femmes meurent tous les quinze jours en France), un dispositif d'aide spécifique est nécessaire.

Souvent, les femmes victimes de cette violence n'ont comme alternative que d'être hébergées chez des amis ou en centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Il faut leur permettre de trouver rapidement un hébergement sécurisé et de rencontrer des personnes formées à l'écoute et au soutien.

En lien avec les associations départementales de femmes, une campagne d'information devra être menée sur Morlaix et l'agglomération pour informer sur le dispositif d'aide qui sera mis en place.

## Un observatoire social

Créer un observatoire social permettra de donner aux élus les informations nécessaires aux actions de prévention et aux citoyens une lecture plus aisée des problématiques sociales de notre ville.

Cet observatoire aura pour mission d'effectuer des diagnostics en fédérant les données et les analyses des acteurs sociaux, d'évaluer les politiques mises en œuvre et d'en rendre compte aux morlaisiens.

L'observatoire œuvrera en collaboration étroite avec Morlaix Communauté.

### Une charte sociale

Sur la base des données de cet observatoire, une charte sociale sera élaborée qui définira, avec tous les acteurs concernés, les objectifs et principes de la politique sociale de la ville. Cette charte permettra de développer le travail en réseau de l'ensemble des acteurs, d'y inclure les usagers pour qu'ils aient une place plus affirmée dans des instances comme le CCAS –Centre Communal d'Action Sociale-, la (les) commissions d'attribution de logements sociaux...

La Charte rendra la **politique sociale visible** et simplifiera l'accès à **l'information des citoyens**.

**M**arianne Grijol est médecin généraliste. Elle intervient au «point santé».



### Pouvez-vous nous présenter le point santé ?

Il a été créé en 1990 par le Centre Communal d'Action Sociale de Morlaix pour accueillir les bénéficiaires du RMI. En 1994, il a reçu l'agrément de la Direction Régionale d'Action Sociale et de la Santé comme «Centre de Santé Médical».

Au cours des dernières années, il s'est élargi à toutes les personnes en situation de précarité sur le Pays de Morlaix.

### Quels sont ses objectifs ?

D'une part, il s'agit d'accompagner, en matière de santé, les personnes en situation précaire qui n'utilisent pas spontanément les services de droit commun. D'autre part, il s'agit de remettre ces personnes en lien avec le milieu médical et de les aider à réintégrer les dispositifs de ville «classiques», libéral ou hospitalier. C'est donc un lieu intermédiaire de prévention, de soin, d'écoute, mais aussi un tremplin vers les institutions sanitaires reconnues.

### Pourquoi a-t-on déplacé ce point santé ?

En juillet 2002, l'activité a été reprise par l'association Don Bosco et s'est inscrite dans le dispositif RAPSODI sur Morlaix. En 2006, la question du financement s'est posée et l'association a sollicité ses différents partenaires. Le Conseil Général ne repartait pas et les subventions du Fonds Social Européen n'étaient pas renouvelées. La Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale était d'accord de financer si la structure continuait en ville mais la Mairie voulait la déplacer la Boissière. Finalement la DDASS a accepté le déplacement. Nous avons, à plusieurs reprises, alerté le Maire sur les conséquences prévisibles de ce changement mais sans obtenir de rendez-vous. Le centre de la rue de Brest a donc fermé et le point santé a déménagé rue Maurice Le Luc.

### Quels constats faites-vous actuellement sur le fonctionnement du point santé ?

Après une baisse de fréquentation due au déménagement et à la fermeture de RAPSODI, le nombre de personnes accueillies remonte. Nous constatons une évolution : plus de jeunes de moins de 25 ans

en rupture de famille ou sans revenu, des personnes n'ayant pas les moyens d'avoir une mutuelle et quelques refus de soins en ville pour des personnes ayant la Couverture Médicale Universelle.

### Quelle est la fréquentation de l'accueil de jour à la Boissière ?

Ceux qui en ont besoin n'y vont pas, ils restent en ville. Le déplacement des personnes ne s'est pas fait, parce qu'ils ne peuvent prendre le bus avec leur chien et que leurs contacts sont en ville... C'est ce que nous avions pressenti. Le public est plus jeune. Certains anciens ont quitté la région ou se sont insérés.

### Quelles propositions feriez-vous pour améliorer cet accueil ?

Le retour en ville et dans un même lieu du point santé, de l'accueil de jour, de l'accompagnement social et de la réinsertion. Pour le point santé, il faudrait augmenter les vacations médicales et rétablir une vacation de psychiatre, ce qui permettrait de recevoir quelques patients, non pas pour les suivre directement, mais pour qu'ils acceptent une démarche de prise en charge de leur souffrance psychique.

**A**u sein d'une ville, les activités sportives jouent un rôle essentiel dans la convivialité. Elles peuvent aider les jeunes à se construire dans le respect des autres (adversaires, arbitres, personnes chargées de l'encadrement). Elles présentent également un intérêt pour la santé, tout particulièrement pour la prévention de l'obésité dont la progression est préoccupante. La commune doit les encourager, en appuyant le travail fait par les nombreux bénévoles, en prenant des initiatives (ticket sport par exemple) et en mettant à disposition des équipements suffisants.

Au cours des années passées, les difficultés budgétaires n'ont pas toujours permis de répondre aux besoins. Une salle de gymnastique neuve a été construite mais la vétusté de plusieurs équipements est préoccupante et certains clubs de la ville doivent avoir recours à des salles ou des stades situés hors de la commune.

**G**uënaëlle CLECH, bénévole, trésorière du Morlaix Saint-Martin Basket



### **Pourquoi vous êtes-vous impliquée dans une association sportive ?**

J'ai passé une grande partie de ma jeunesse dans les salles de sport. Mes parents étaient basketteurs. Mon frère jouait au foot et en a fait son métier. J'ai moi-même intégré le club de gym de Morlaix puis le club de basket de l'époque. Tous les amis avec lesquels je pratiquais ont passé une adolescence sereine et ont consacré une grande

part de leur temps libre à s'entraîner, tout en apprenant à respecter les autres et les lieux de pratique.

J'ai donc moi-même largement « profité » des bénévoles qui nous encadraient. Dès que mes enfants ont été en âge de pratiquer une activité, je me suis assez rapidement décidée à prendre des responsabilités.

### **Rencontrez-vous des difficultés en ce qui concerne la pratique du basket à Morlaix ?**

Le MSMB est issu d'une fusion entre les clubs de Morlaix et de Saint Martin. Nous avons donc l'opportunité d'accéder aux équipements des deux communes.

Sur Morlaix, nous occupons en priorité la salle du Pouliet qui présente trois avantages majeurs : sa taille permet de faire jouer deux équipes (jeunes et mini basket), sa localisation permet aux jeunes de s'y rendre à pieds ou à vélo et elle est chauffée. Cependant, elle date des années 70 et elle est vétuste. Le sol est bitumé et nous déplorons, en cours de saison, les blessures récurrentes de nos sportifs. De plus, il n'y a aucune isolation phonique, il est donc difficile de se faire en-

tendre, la résonance est impressionnante. Quant aux vestiaires, ils sont dans un état lamentable et nécessitent un rajeunissement urgent.

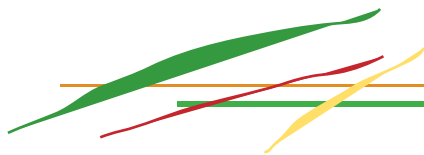
Nous utilisons également la salle du « vieux lycée », située près du stade Aurégan. Actuellement, elle est hors d'usage et nous devons faire appel à la commune de Taulé pour permettre à deux de nos équipes de s'entraîner.

### **Quels seraient vos souhaits ?**

La priorité serait la rénovation du Pouliet ou la construction d'une salle multi activités, équipée de deux plateaux homologués permettant de faire pratiquer plusieurs équipes sur le même lieu et, le tout, à proximité du centre et des écoles.

Nous attendons que les différents usagers de la pratique sportive soient réunis afin qu'une concertation constructive aboutisse à la réalisation d'un plan pluriannuel de construction et/ou réhabilitation durable des structures existantes.

La pratique sportive nécessite des investissements financiers importants, mais ils sont essentiels au développement harmonieux de la jeunesse.



## LE SPORT À MORLAIX

**M**arcel NÉGARET,  
Président du club de  
roller de Morlaix.

Nous avons en projet de proposer aux écoles morlaisiennes, sous forme de pratiques promotionnelles, l'animation de séances de roller. Nous avons déjà réalisé des projets occasionnels avec des jeunes adultes en Centre d'Aide par le Travail (CAT) associés aux pratiquants réguliers. Cette mixité est source d'enrichissement mutuel.

Pour moi, la pratique du roller est source d'équilibre physique et psychique.

### **Rencontrez-vous des difficultés en ce qui concerne la pratique du roller à Morlaix ?**

Nous avons connu des années difficiles avant de pouvoir bénéficier tout dernièrement de la réfection du sol de la salle du Launay. La pratique de notre activité est désormais plus facile. De plus, le matériel présent dans cette salle va enfin pouvoir être stocké dans des locaux attendants.

Cependant, notre sport se déroule aussi en plein air. Nous réalisons des randonnées tous les

jeudis soirs. Nous sommes contraints d'être encadrés par deux voitures, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière. Sur Morlaix, il y a peu d'endroits prévus pour les deux roues. Il y a pourtant, le long de la rivière, des endroits qui pourraient être exploités.

### **Quels seraient vos souhaits ?**

Nous serions favorables à la création d'espaces sécurisés de circulation réservés aux rollers et aux vélos. Le roller peut être un moyen de locomotion ; il est d'ailleurs très prisé dans certaines villes.

De plus, des lieux plus ludiques, sécurisés, comme celui situé près du collège Mendès France, pourraient être aménagés. Dans une perspective de développement, nous aimerions étudier la réalisation d'un anneau de vitesse en extérieur comme il en existe à Guingamp.

Je pense que Morlaix a des atouts et qu'il est nécessaire de mobiliser les différents acteurs et de fédérer les énergies.

### **Pourquoi vous êtes-vous impliquée dans une association sportive ?**

Je cherchais une occasion de pratiquer mon sport favori et je me suis investi afin de développer cette pratique. Et j'ai alors passé les diplômes nécessaires pour l'encadrer.

Dans notre association, nous mettons l'accent sur l'aspect social. Notre souhait est de promouvoir la pratique du roller auprès d'un large public et notamment des plus démunis.

## Nos propositions

**Réunir tous les partenaires** (OMS, clubs, établissements scolaires) pour procéder à un recensement et un chiffrage des besoins prioritaires.

**Etablir une programmation** pluriannuelle des investissements nécessaires (terrain synthétique en lieu et place de l'actuel stabilisé du Vélery, plateau sportif multisports couvert devant le lycée, mur d'escalade, ...), à échelonner en fonction des capacités financières de la ville. Ce programme doit concerner tant la construction de nouveaux équipements que la restauration-mise à niveau des équipements vétustes.

**Créer un « chèque sport »** accordé sur critères de revenus et utilisable pour le règlement d'une cotisation ou pour l'achat du matériel nécessaire à la pratique (les obstacles financiers ne doivent pas empêcher un enfant de pratiquer un sport).

**Ouvrir une discussion avec Morlaix Communauté** pour faire entrer dans le champ communautaire les activités dont les pratiquants viennent de tout le territoire et pour lesquelles il n'y aura jamais un club et un équipement par commune (l'équipement n'étant pas nécessairement localisé sur Morlaix).



Notre liste est une liste de gauche, écologiste et citoyenne, composée de personnes engagées sur le plan socioprofessionnel, syndical ou associatif et de militants représentant un large éventail de sensibilités politiques : Verts, LCR, altermondialistes, régionalistes, mais aussi socialistes.

### La culture à Morlaix

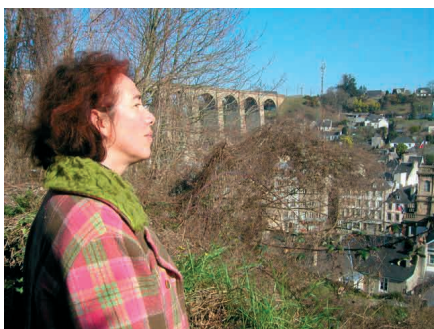
**O**u plutôt les cultures ! Car si Morlaix n'a pas de grand dynamisme industriel, elle recèle une vraie richesse : y vivent et s'y côtoient plusieurs compagnies de spectacle vivant, un cinéma d'art et d'essai, un musée, un théâtre, des salles de spectacle, des festivals de musique, d'arts de la rue, une école de musique, des écoles de danse, d'arts plastiques, un bagad et un cercle de danse, un centre de ressources pour les arts contemporains, de nombreux artistes plasticiens, musiciens, comédiens, danseurs, qui font de notre ville une «exception culturelle».

de la culture, c'est œuvrer pour plus de citoyenneté, c'est chercher à gommer les différences sociales. Si on permet à des enfants de tout voir, de tout entendre, de tout explorer, on peut espérer que ces futurs adultes seront plus libres, plus ouverts, plus curieux. Plus «cultivés» en somme.

Morlaix offre toutes sortes de structures pour rendre ce rêve possible. En dehors des multiples possibilités de voir des spectacles et des expositions, on peut pratiquer les arts en amateur à travers de nombreuses propositions : chorales, orchestres, troupes de théâtre, ateliers de danse, de poterie, de dessin, de peinture. Les amateurs sont d'ailleurs les premiers à venir applaudir les professionnels et à remplir les salles. Et la boucle est bouclée, la culture se nourissant de la culture !

Comment faire concrètement ?

Rendre l'accès à la culture facile pour tous, c'est, non seulement pratiquer des tarifs adaptés, mais aussi faire sentir à chacun qu'il est le bienvenu partout. Pour cela, à Morlaix, il faut ouvrir le musée, le théâtre aux «oubliés de la culture», ceux qui n'y vont pas spontanément parce qu'ils ne se sentent pas à leur place là où l'on prétend le plus communément que «la culture se fait». C'est également largement s'ouvrir aux enfants, former les adultes de demain. En quelque sorte établir des ponts.



Véronique Futersack, musicienne.

Et si nous pariions sur cette spécificité comme un moyen de relancer la ville ? Culture et économie vont de pair, il suffit de regarder les terrasses des cafés regorger de monde lors du FAR pour s'en apercevoir !

Cependant, il n'y a pas qu'une seule culture mais presque autant de cultures que d'individus. Valoriser la culture, c'est permettre à chacun d'exprimer la sienne. Ouvrir les champs

## Nos propositions

### Favoriser l'accès de tous à la culture

- Adopter des pratiques tarifaires permettant à tous de se «livrer à la culture» : création d'un Pass Culture à tarif adapté, pour se rendre au spectacle par exemple, mais aussi plus forte dégressivité des tarifs du Patio en fonction des revenus.
- Organiser des séances scolaires pour tous les enfants plusieurs fois dans l'année (théâtre, cinéma, expos commentées, rencontres avec des artistes...).
- Encourager les pratiques amateurs pour les adultes, en soutenant les associations culturelles locales pour qu'elles étendent leurs actions dans ce sens.
- Créer une médiathèque digne de ce nom.

### Soutenir la culture bretonne

- Soutenir le Bagad et les ateliers de pratique et de découverte, tout au long de l'année mais aussi en liaison avec l'activité touristique.
- Inciter les établissements scolaires à offrir l'option breton (collèges), voire à mettre en place une filière bilingue.
- Mettre en application progressivement les différents niveaux de la charte «ya d'ar Brezhoneg».

### Soutenir les créateurs locaux

- Ouvrir les lieux de diffusion existants aux projets locaux en portant un «coup d'éclairage» sur le travail des créateurs, proposant ainsi aux morlaisiens de découvrir ce qui s'élabore au quotidien dans leur ville.
- Mettre en place un réseau de villes petites ou moyennes ayant pour rôle de diffuser dans l'ensemble des villes partenaires le ou les projets de création conventionnés chaque année dans chaque ville membre.
- Étendre la politique de conventionnement avec les associations et compagnies.
- Créer un lieu d'expression artistique pour l'organisation d'expositions et de concerts pour tous : un lieu de rencontre entre artistes, habitants et touristes.

### Inciter Morlaix Communauté à miser sur la culture

- Le site événementiel de Langolvas, situé sur Garlan, a vocation à devenir communautaire (même si on peut comprendre que Morlaix Communauté attende le résultat des contentieux en cours contre la Mairie de Morlaix !).
- Le Musée de territoire du Pays de Morlaix ne verra le jour que si Morlaix Communauté s'y associe. Il faut convaincre que ce projet peut avoir une dimension novatrice et qu'un Musée vivant peut devenir un atout touristique pour le Pays de Morlaix.